

La Fédération nationale des Cmr recrute des
Musicien(s) Intervenant(s) (H/F)

Missions :

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

Compétences :

- Être titulaire du DUMI (étudiant en cours de formation selon expérience).
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

Rémunération et avantages :

- Convention collective nationale ECLAT, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne. Formation continue et travail en équipe autour de projets artistiques communs vous permettront d'évoluer régulièrement en relation avec vos pairs.

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des Cmr développe des actions favorisant l'accès à la musique pour le plus grand nombre.

Agréés "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire", Les Cmr bénéficient du soutien des ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de la Culture.

Le réseau associatif est composé de 220 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales, de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales), et de Centres "Musique et Découverte".

Ain (01) – secteur de GEX

CDI à temps complet à pourvoir

Poste en école primaire et éveil musical en école de musique. Profil Guitariste ou pianiste apprécié.

Morbihan (56) – secteur Ouest de REDON

CDD de remplacement d'arrêt maladie du 8 novembre 2021 au 4 février 2022

Postes de 10 heures/semaine en école primaire.

Le poste peut être occupé par une ou plusieurs personnes compte tenu du volume horaire et du temps disponible du/des candidat(s).

Adressez votre candidature accompagnée d'un CV à :

recrutement@lescmr.asso.fr

01 48 73 41 56 | 2 Place du Général Leclerc 94130 Nogent-sur-Marne